



HAL
open science

Femmes et déplacements : une analyse intersectionnelle

Alessandrin Arnaud, Johanna Dagorn

► **To cite this version:**

Alessandrin Arnaud, Johanna Dagorn. Femmes et déplacements : une analyse intersectionnelle. Genre et espace public, 2018. hal-03482241

HAL Id: hal-03482241

<https://hal.science/hal-03482241>

Submitted on 15 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Alessandrin Arnaud

Docteur en sociologie, Université de Bordeaux, Centre Emile Durkheim

Dagorn Johanna

Docteure en Sciences de l'éducation, Université de Bordeaux, LACES

DISCRIMINATIONS ET HARCELEMENT

DES FEMMES DANS LA VILLE :

Une analyse intersectionnelle

Résumé

En 2015, la métropole bordelaise a lancé une grande enquête sur les chaînes de déplacements de femmes dans la ville. Cette enquête s'est déployée autour d'une méthodologie mixte qui associait la passation de questionnaires, la réalisation de focus-groupes, d'entretiens et d'observations ethnographiques dans les différents quartiers, ainsi que de nombreux tramways et bus. Outre les 5 210 réponses recueillies, cette étude met en relief différents profils de femmes touchées par le phénomène. Qui sont-elles ? Des tendances fortes peuvent être éclairées au sujet des usages et des représentations de la ville par les femmes victimes de discriminations, qu'elles soient racisées, en situation de handicap et/ou homosexuelles. Nous proposons de revenir sur une description de ces populations discriminées dans une comparaison « inter-groupes » (femmes racisées, en situation de handicap, lesbiennes...), puis nous établirons des comparaisons qualitatives, « intra-groupe », des rapports à la ville afin de percevoir les différences parfois complexes et entrecroisées des diverses catégories telles que les classes, les âges ou le mode de déplacement dans la ville.

Mots clés : sexisme, genre, ville, discriminations, intersectionnalité, harcèlement.

Introduction

En France, la question du harcèlement des filles et des femmes est apparue massivement à la suite de la remise du rapport du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) en avril 2015, qui relève que 100 % des femmes ont été victimes de harcèlement sexiste. Ce "terrorisme sexuel" (Kissling, 1991) engendre un fort sentiment d'insécurité pour les femmes et les filles qui se restreignent dans leurs déplacements. Dans le même avis, le HCEfh relevait, concernant le "harcèlement sexiste et sexuel dans les transports en commun", que les femmes occupent l'espace public plus par besoin que par plaisir (en lien généralement avec les enfants, les tâches domestiques, etc.), et les hommes y stationnent quand les femmes ne font que le traverser. Isabelle Clair démontre de la même façon que même si l'usage de l'espace public urbain est plus contrôlé pour les filles résidant dans les habitats sociaux citadins, les restrictions et le contrôle du corps des filles au moment de l'adolescence est central, quel que soit le paysage urbain et social (Clair, 2010).

Paradoxalement, les enquêtes sur les violences montrent clairement que l'espace privé est un lieu bien plus dangereux pour les femmes que les espaces publics sans que cela n'entraîne des mises en garde spécifiques (Jaspard, 2005, OND, 2007). Les premiers résultats de l'enquête VIRAGE (INED, 2017) réitérent ce constat. Il ne s'agit toutefois pas de minimiser le

déploiement du sexisme dans l'espace public, mais de signer d'emblée qu'il s'agit bien là d'une sous catégorie des violences exercées sur les femmes. Depuis que les médias se penchent sur la question du sexisme dans la ville, nous semblons découvrir que les femmes vivent régulièrement des agressions verbales ou non-verbales à connotation sexuelle durant leurs déplacements.

Toutefois, le harcèlement de rue est un sujet encore très peu documenté (Gourarier, 2016). Invisible, naturalisé, minimisé, ignoré, ce phénomène a peu intéressé la recherche académique. Pour Gardner, cette invisibilité peut être expliquée par l'omniprésence du harcèlement de rue, qui s'intègre dans « la fabrique sociale de la vie publique » le faisant apparaître comme naturel, donc non questionnable (Gardner, 1995). Nous nous situons dans le paradoxe suivant : tout le monde a été témoin de cela, toutes les femmes ont été victimes ou témoin de sexisme urbain, mais peu de personnes intervient ou/et le dénonce (Gardner, 1995). Cette invisible visibilité, provoque l'impunité des auteurs et l'appréhension des victimes qui ont alors l'impression d'être seules à subir ces actes et propos. Difficile, dès lors, d'en faire un sujet d'étude.

De ce point de vue, la perspective féministe (Perrot, 1997 ; Bard, 2004) a su rebattre fondamentalement la question de la place des femmes dans la ville et, depuis peu, est même devenue une problématique centrale dans les études de genre comme dans les études urbaines (Gourarier, 2017 ; Genre et ville, 2016). Toutefois, les enquêtes récentes ont surtout eu pour méthode des apports bien souvent qualitatifs, observationnels et, pour celles se dotant d'un dispositif quantitatif (Aurba, 2011 ; FNAUT, 2016), la notion de « femme » tendait à subsumer d'autres caractéristiques parfois tout aussi décisives comme celles de l'orientation sexuelle, de l'âge ou de l'origine ethnique et sociale. Cet article analyse une récente enquête (Dagorn et Alessandrin, 2017 ; Dagorn et Alessandrin et Franquet, 2016) sur les déplacements des femmes dans la ville. Elle emprunte une méthode mixte d'investigation sur un très large panel de répondantes et d'observations. Méthodologiquement, cette enquête s'est présentée comme une étude sur les déplacements des femmes dans la ville. Sous ces éléments neutres, l'objectif de la recherche fut bel et bien d'analyser les écueils urbains que les sexismes parsèment. 5 210 personnes ont participé (dont 2 870 jeunes femmes de – 25ans). Trois focus groupes l'ont complétée ; ils ont été définis selon les profils de discriminé.e.s les plus fréquents (étudiantes, LGBT, racisées...) mais aussi d'usagères lambda pour comparer. Le dispositif est complété par neuf marches exploratoires et vingt-et-une observations dans les transports et espaces publics de la ville étudiée. Pour cet article, nous mobiliserons également les résultats d'une enquête similaire réalisée dans une ville moyenne (la première compte 800000 habitant.e.s au cœur de la métropole, la seconde 250000). Cette seconde enquête réalisée par la même équipe de chercheur.e.s et conduite selon la même méthodologie porte sur 1 407 répondantes. De ces deux terrains, pour les besoins de l'article, seules seront analysées les données portant sur les mineures et les jeunes femmes (moins de 25 ans).

Si l'enquête ci-décrite nous invite à saisir la centralité des notions d'âge et de genre dans l'appréhension de l'environnement urbain et dans les déplacements qui en découlent, elle souligne surtout les ambivalences qui marquent les subjectivités des femmes et des filles dans leurs rapports à la ville. Plusieurs questions émergent alors, et notamment celles relatives aux différent.e.s catégories de femmes discriminées, empêchées. Après avoir exposé l'étendue des agressions sexistes principalement envers les femmes et leur banalisation, nous montrerons, qu'elles les affectent plus ou moins selon leur âge, mais aussi leurs origines, leur apparence, leur identité de genre et/ou leur orientation sexuelle perçue.

C'est cette complexité des profils de femmes dans la ville que cet article propose de développer.

I° Définition et mesure du harcèlement sexiste

Le harcèlement sexiste recouvre des actes relevant du non-verbal, du verbal, du physique et du non physique (sifflements...), qui conduisent à discriminer les femmes dans l'espace public. Est victime de harcèlement une personne qui subit, de façon répétitive (ou non) des actes provoquant un malaise chez celle qui les subit. Si le harcèlement est traditionnellement nommé « sexuel », la notion de harcèlement « sexiste » permet d'élargir le panel des actes et propos pris en considération dans l'expérience du harcèlement vécu par les femmes.

En reprenant les définitions méthodologiques du harcèlement dans ses quatre dimensions, il est possible de mesurer ce dernier selon : la nature des faits (une insulte n'est pas un viol), leur répétition (être insultée une fois l'an n'est pas la même chose que d'être agressée plusieurs fois sur 12 mois), l'intensité des faits (y a-t-il eu Interruption Temporaire de Travail ? Troubles post-traumatiques ?) et le pouvoir psychologique et symbolique exercé (par exemple : les faits se sont-ils déroulés lorsque la victime était seule ou accompagnée ?).

C'est pour cela que la méthodologie employée interroge non seulement les faits implicites et explicites mais aussi le ressenti des femmes. Le harcèlement est ainsi mesuré en fonction de la nature des faits : incivilités, infractions, délits et crimes. Cette catégorisation juridique permet de différencier l'injure publique de la tentative de viol par exemple, même si le terme parapluie d'« harcèlement de rue » semble les subsumer. Ces violences font partie de violences dites sexistes. C'est pourquoi il faut également mettre en tension le sentiment d'insécurité, qui est une construction sociale et les faits. Plus les personnes sont ou se sentent vulnérables, plus la peur est grande, sans forcément que l'exposition au risque soit plus importante. Dans le cas des femmes dites minoritaires (LGBT, racisées, en surpoids), ces deux éléments sont cumulés. Elles sont à la fois davantage victimes de harcèlement dans la répétition, mais aussi dans son intensité (force de l'injure).

D'emblée, deux points méritent d'être soulignés. Le premier, revient à entendre la question des discriminations intersectionnelles, des agressions genrées et des limitations sexistes non comme un enjeu uniquement juridique mais plus encore comme un marqueur subjectif (Dubet, 2016). Pour le dire autrement, la question de la lutte contre les discriminations est, dans un processus d'interprétation par l'espace et l'usage de l'urbain, une question dont nous devons discuter dans une perspective plus interactionniste. Un second élément doit être stipulé : celui de la spécificité d'une approche par l'espace de la ville et de ses objets. Alors que la question des discriminations a de nombreuses fois été saisie du côté du droit, elle l'a été plus tardivement du côté de la sociologie. Cette géographie des discriminations et des empêchements dont sont victimes les femmes dans la ville nécessite, méthodologiquement, l'emploi d'un double poste d'observation. D'une part, un regard macrosociologique, permettant de quantifier et décrire les caractéristiques des usages différenciés de la ville, interprétés à l'aune du concept de discrimination. D'autre part, un regard plus microsociologique et biographique, ouvrant grand la voie à une interprétation plus fine, moins homogène des logiques et stratégies de déplacements des femmes, des femmes racisées ou des minorités de genre dans la ville.

D'un point de vue conceptuel comme méthodologique, il apparaît clairement que le phénomène est particulièrement difficile à mettre en exergue. Pour les faits relevant des incivilités (difficilement identifiables) tels que les bruitages à l'oreille, les sons, c'est l'ambivalence des sentiments qui prime : ai-je bien entendu ces mots ? M'est-il bien arrivé

cela?

Alors que nous aurions pu nous attendre à des témoignages massifs en ce qui concerne les discriminations directes, les empêchements, les refus d'accès à des services etc., l'enquête fut plutôt l'occasion de souligner que le premier espace des discriminations est celui du furtif, de l'entra-perçu, de la suspicion, de l'incertain. On manque de preuve, on hésite, on doute face au sentiment de discrimination. Les discriminé-e-s sont alors assez paradoxalement bien souvent les dernier-e-s à se rendre compte du motif de leurs atteintes.

Mais plus que l'entra-perçu ou le subodoré, ce sont les situations banales, voire banalisées, qui apparaissent massivement. La répétition des faits, l'immobilisme des témoins, les tensions ou sollicitations inhérentes à la ville et la naturalisation des comportements font bien souvent passer sous le radar des attentions individuelles les phénomènes de sexismes urbains. « Ça ne sert à rien », « ce sont des choses qui arrivent tous les jours », « je devrais porter plainte tous les mois », « on ne porte pas plainte pour ça ».

Au niveau méthodologique, nous avons combiné méthodologie qualitative (focus-groupes et observations) et quantitatives à travers le questionnaire, qui a été l'élément central de cette enquête puisque le diptyque méthodologique de l'observation et des entretiens de groupe ne suffit pas à saisir ce que les individus ne font pas, ni même à quantifier les pratiques. Ce dernier vise à dénombrer les déplacements ainsi que les écueils relatifs afférents. Il a été construit selon le modèle des enquêtes de victimation (où la victime est la principale source de renseignement) avec trois critères majeurs : les caractéristiques individuelles des femmes (catégorie socioprofessionnelle – CSP -, âge, origine, orientation sexuelle...), les faits relevés et le sentiment d'insécurité, de vulnérabilité. Ce questionnaire a été massivement relayé par les partenaires institutionnels et associatifs (Métropole, municipalités, Education nationale, ministère des droits des femmes, université, associations féministes et/ou LGBT) et informels (réseaux sociaux...); ce qui lui a valu d'obtenir plus de 5 200 réponses. Mais en plus du nombre, celui-ci a pu être analysé selon l'âge et la CSP. Une sur-représentation des étudiantes apparaît : elle correspond à leur sur-exposition au phénomène d'après les chiffres de l'enquête. D'un point de vue qualitatif, le taux de remplissage ainsi que le nombre de réponses à la dernière question ouverte permettent de présumer à la fois de la fiabilité des réponses, mais aussi et surtout de son importance pour les femmes interrogées pour la première fois sur ce phénomène. Contrairement aux enquêtes qui portent directement sur la discrimination (FNAUT, 2016), il nous semble préférable de « neutraliser » l'approche et la communication autour de ce type d'enquête en ne mentionnant pas qu'elle portait sur le harcèlement, mais sur les déplacements. L'objectif visé est de ne pas créer un « effet d'appel » en affichant d'emblée le sujet de l'étude. C'est pourquoi, dans notre enquête nous avons stratégiquement communiqué et même intitulé la recherche « habitudes de déplacements des femmes ».

Deux limites semblent ainsi évitées : premièrement la sous-évaluation des réponses des discriminées et deuxièmement la surreprésentation des réponses émanant des réseaux militants. Le sentiment de discrimination et les expériences du harcèlement ne sont pas mesurables par le recours au droit. L'hypo-efficacité du droit en a matière crée une réelle « boîte noire » des expériences, à l'instar du chiffre noir de la délinquance ou du viol, où l'écart entre les faits auto révélés et ceux des institutions est abyssal.

Au sens juridique du terme, la discrimination est le fait de traiter de façon inégale deux ou plusieurs personnes placées dans une situation comparable, en raison de critères interdits par la loi, par exemple, le sexe. Mais, malgré les avancées au niveau européen et international, la France a tardé à reconnaître les discriminations, lui préférant le principe d'égalité. Les critères interdits sur lesquels la discrimination peut être fondée se sont progressivement multipliés,

épousant par la même les contours d'une société des identités, et de leur reconnaissance. La loi du 16 novembre 2001 relative à la lutte contre les discriminations instaure un véritable cadre général qui, comme le harcèlement, sont considérés comme des violences.

Cette définition des discriminations et du harcèlement par la notion de « violence » suggère trois dimensions importantes qui permettant de distinguer le harcèlement des autres formes de comportements violents : le pouvoir, la fréquence et la nature des agressions. Pour cela, la méthodologie employée dans cette enquête interroge non seulement les faits implicites et explicites mais aussi le ressenti des femmes. Par la saisie chiffrée des usages de la ville et la captation des expériences, cette recherche triangule donc les informations recueillies : 1- Que font les femmes ? 2- Que disent-elles de ce qu'elles font ? 3- Que pensent-elles faire ? Ainsi nous travaillons sur les actions, le discours sur les actions et les représentations faites autour de ces mêmes actions.

Nous nous engageons aussi dans la restitution des « chaînes des déplacements » des femmes - notion qui fait référence à l'ensemble des déplacements, des mobilités des lieux, qu'une personne emprunte d'un point de départ à un point d'arrivée - d'une triple façon. Premièrement, en mesurant l'accessibilité aux citoyennetés spatiales, c'est-à-dire les écueils et les facilitations rencontrés par les individus au cours de leurs usages des services octroyés par la ville. Deuxièmement, en travaillant les chaînes de déplacements, on observe les maillons et les ruptures dans l'usage général de la ville (des déplacements pour le travail aux déplacements pour les loisirs) : quels transports prenons-nous, quels espaces évitons-nous ? Ce faisant, et troisièmement, nous interrogeons les micro-déplacements dans la chaîne globale des déplacements puisque, en reliant un point A à un point B, un individu parcourt de nombreux espaces. Deux types de déplacements peuvent alors être distingués : les déplacements principaux (les trajets initiaux) et les déplacements secondaires (ceux qui apparaissent sans avoir été prémédités), sans toutefois que l'on puisse dire lesquels de ces déplacements sont les plus problématiques.

2/ Les principaux résultats

Qu'ont vécu les femmes ayant répondu à notre enquête ? Les faits soulignent quatre aspects qui s'entrecroisent. Le premier relève de la banalité des événements sexistes, qu'il s'agisse de propos, de regards, ou même d'agressions. Seulement 18 % des personnes interrogées disent ne jamais y avoir été confrontées. La fréquence des propos et des gestes injurieux le confirme : plus de 50 % des victimes en ont été la cible entre deux et cinq fois dans l'année écoulée. Plus de 30 % l'ont été plus de cinq fois, durant la même période.

Le second phénomène concerne le relativisme qui en découle : le sexisme façonne l'expérience urbaine au titre d'autres insécurités. Toutefois, le sexisme n'est pas un aspect propre de la ville : comme il constitue un continuum avec les autres espaces privés ou professionnels, il augmente la pesanteur des normes qui agissent à l'encontre des femmes.

Un troisième aspect met en lumière les lieux et les heures du harcèlement sexiste : la nuit, les espaces où les hommes stagnent, les nœuds d'échanges urbains, les espaces festifs sont fréquemment pointés.

Enfin, la question des conséquences sur les victimes indique des séquelles plus ou moins fortes qui découlent des actes et propos sexistes. Le tableau ci-dessous, issu des réponses au questionnaire, montre que les faits de harcèlement sexiste et sexuel concernent la plupart des femmes.

Formes de sexismes urbains (en 2015)	Pourcentage (effectif)
Regards insistants, présence envahissante, sifflements ou bruitages divers	25 % (1 143)
Commentaires non désirés sur l'apparence	19,2 % (880)
Contacts physiques non souhaités et/ou attouchements (mains aux fesses, dans les cheveux...)	18,6 % (849)
Insultes, menaces, commentaires injurieux	13,2 % (603)
Masturbation, exhibitionnisme et/ou autres facteurs cumulés	6,5 % (207)
Je n'ai jamais été confrontée à ce type de situation	17,6 % (803)
Total	100 % (4 575)

Source : A. Alessandrin, J. Dagorn, L. César-Franquet, 2016.

Le profil des auteurs reste une interrogation importante. Les auteurs ne sont pas, de manière significative, plus souvent seuls qu'en groupe ; leur profil renvoie plutôt à des hommes jeunes, en ce qui concerne les phénomènes de harcèlement verbal, et à des hommes plus âgés, concernant les agressions sexuelles (attouchements). Dans notre enquête, les préjugés relatifs à la couleur de peau ou à l'âge des auteurs ne sont pas vérifiés : le profil dépend davantage des cas relatés.

La notion d'impunité est centrale pour comprendre ces agissements. La réitération des faits colore également les actes sexistes d'une moindre importance, d'une forme de banalisation. Le geste et les mots violentants, pour les auteurs comme parfois pour les victimes, se mêlent au brouhaha de la ville et finissent par perdre en gravité.

Parallèlement à la recherche, Raphal Gesdon, étudiant en master à l'université de Bordeaux effectua des entretiens auprès des auteurs. Pour les auteurs rencontrés, il est à noter que le challenge qui consiste à draguer, attirer, provoquer une femme reste très présent dans les représentations et les motifs de l'action. La triangulation « victimes-auteurs-témoins » renseigne enfin sur la place des témoins qui, comme le montre le graphique ci-contre, sont mus par un immobilisme fort. La vue d'un acte sexiste ne provoque aucune réaction pour plus de 88 % d'entre eux (du point de vue des victimes). Lorsque les victimes mentionnent une réaction de l'entourage (près de 5 % d'entre elles), c'est que les témoins interviennent en participant de surcroît au sexisme à travers des ricanements notamment. Toutefois, lorsque les agressions sont de type paroxystique, nécessitant une intervention, c'est-à-dire lors de violences physiques spectaculaires, dans ce cas, les témoins interviennent. Les étudiantes connaissent le plus fort risque de réitération du harcèlement. Dans notre enquête, on observe un pic de la fréquence harcèlement subi entre 17 et 25 ans (voir partie suivante). Ces jeunes filles en témoignent le plus, mais ce sont aussi elles qui sont le plus fréquemment harcelées. La répétition colore les faits d'incivilité et le sentiment de discrimination sexiste d'une certaine banalité. L'événement devient un brouhaha, ce qui blesse ou angoisse est constitutif des déplacements et des interactions du quotidien. Cette interpénétration de l'important (les attouchements, les tentatives de viol) et du banal (les regards insistants) amoindrit considérablement le coût subjectif des écueils relevés : à force de s'y confronter certaines femmes, et notamment les étudiantes, témoignent simultanément d'une gêne réelle et d'une « allant de soi » sexiste. Bien évidemment, ceci ne se traduit pas toujours en statu-quo : des femmes se faisant siffler dans la rue et refusant de rester chez elles, qui disent qu'elles « ne vont pas s'arrêter de vivre pour autant » ; des femmes voilées qui se font regarder avec insistance, mais qui « font comme si elles ne le voyaient pas » ; des étudiantes qui évitent certains lieux ou « écoutent de la musique » pour se couper des apostrophes sexistes.

Au-delà des formes du sexisme et de l'inaction des témoins d'autres points attirent l'attention. Les lieux urbains évités ou bien ceux dans lesquels le sentiment d'insécurité est le plus fort sont, le plus souvent, dans le verbatim, accolé au terme « la nuit » (qu'il s'agisse de places festives, de rues mal éclairées, d'espaces industriels ou de parkings). La question de la temporalité des violences s'en voit donc soulignée : la vie nocturne, si elle est celle des rencontres et des plaisirs, est aussi celle d'une appréhension urbaine par les femmes. Dernier point saillant : les inégalités entre les CSP. Les femmes cadres expriment un sentiment urbain beaucoup moins détérioré que les femmes ouvrières. Cela s'explique par le fait que les déplacements de ces dernières sont plus contraints et moins fréquents (du fait d'horaires de travail atypiques ou d'un éloignement du lieu d'habitation vis-à-vis des centres villes). Toutefois, même si l'ambiance générale de la ville se ressent comme médiocre chez les femmes ouvrières et employées, leur sentiment de harcèlement est moindre que chez les femmes cadres. N'utilisant pas ou peu la ville et utilisant plus la voiture, elles sont également moins en prise avec les harceleurs de rue.

3/ANALYSE INTERSECTIONNELLE

A relire les constats que nous venons de poser, il serait étrange de parler de « la » femme dans l'espace public comme d'une entité homogène et généralisable. C'est pourquoi l'approche intersectionnelle, c'est-à-dire les entrecroisements de données en la matière, nous apparaît particulièrement utile. La question du sexisme est complexe à saisir dans le sens où elle recouvre un nombre important de possibilités. Dans les pas de Mc Call (2005), nous soulignerons qu'une double interprétation intersectionnelle peut être envisagée. La première, infra-catégorielle, permet de mettre en lumière les spécificités détaillées de chacun des groupes discriminés (peut-on comparer l'expérience du sexisme urbain vécu par les lesbiennes âgées et par les femmes étudiantes ?). La seconde, inter-catégorielle, tend à révéler les éléments de comparaison notables entre les différents groupes de personnes discriminées (peut-on comparer l'expérience du sexisme urbain vécu par les étudiantes racisées et les étudiantes non racisées ?). Une lecture intersectionnelle indique que les déplacements urbains des femmes sont parsemés d'écueils qui s'épaississent en cas de discriminations cumulées.

Au cours des 12 derniers mois, quelle discrimination avez-vous subies ?

actes à caractère discriminatoire	Nb. cit.	Fréq.
Sexisme	1622	58,1%
Racisme et sexisme	412	14,8%
Sexisme, Discriminations à l'encontre de votre physique	408	14,6%
Homophobie/transphobie	297	10,6%
Discriminations à l'encontre de votre handicap et autres facteurs cumulé	52	1,9%
TOTAL CIT.	2791	100%

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 4964 réponses.

Alors que l'enquête portait sur le sexisme ressenti, les témoignages donnent à voir d'autres discriminations (racisme, homophobie, ...) cumulées ou non avec le sexisme dans 42 % des cas déclarés. C'est dire l'importance de prendre en considération les entrecroisements (et les

remplacements) des notions de sexisme par celles d'homophobie ou de racisme par exemple.

Plus encore, il apparaît que parmi les femmes, deux catégories sont surreprésentées statistiquement. Premièrement, les femmes porteuses d'un stigmat que nous qualifierons « du débord » (débord du genre pour les femmes trans, débord du corps pour les femmes obèses, débord culturel pour les femmes voilées). Pour ces femmes, l'expérience de la discrimination en ville se traduit souvent par des actes paroxystiques (coups, injures nombreuses). Une seconde catégorie apparaît : les jeunes filles et les étudiantes, victimes à de multiples reprises du harcèlement de rue.

Les discriminations à l'encontre des femmes « hors norme »

Trois groupes de femmes apparaissent fréquemment dans les témoignages liés aux discriminations et au harcèlement dans la ville : les femmes en surpoids, les femmes trans et les femmes racisées. Qu'il s'agisse des questions ouvertes de notre questionnaire ou bien des entretiens réalisés en focus-groupe, ces figures attirent notre attention par le nombre important de faits relevés et l'intensité de ces mêmes faits. C'est très certainement du côté de la perception sociale d'un « débord » des corps qu'il faut regarder pour comprendre la manière dont les transgressions qu'ils véhiculent provoquent la violence. Les corps gros, les corps trans et les figures de l'étranger reposent en effet sur un à côté des normes, de genre, de corps et de religion - réelle ou supposée (Alessandrin, Toulze, 2016). En marge de ces émotions véhiculées par ces figures, on retrouve aussi parfois des réactions de dégoût (crachats etc...) et de suspicion (Liotard, 2000) caractéristiques d'un rejet massif et violent. Et l'on retrouve dans chacune de ces transgressions l'idée d'une « bonne » féminité rendant toute autre forme de corps à ce point suspecte qu'elle en devient répréhensible. La police de genre, ce système de contrôle limitant ou interdisant la transgression qui recoupe parfois l'homophobie et la transphobie (Husson, 2014), le dégoût des corps gros (Fraser, 2016) sont scientifiquement peu documentés mais apparaissent fréquemment dans l'enquête. La police de genre et les questions de poids se rejoignent en ce sens qu'elles marquent, sur le corps féminin, un stigmat du côté du désirable, de l'attraction, de la mode et de la disponibilité pour les hommes.

Parmi celles qui déclarent avoir été discriminées du fait de leur apparence en premier lieu (ce qui n'exclut pas qu'elles puissent être porteuse d'autres caractéristiques expliquant la discrimination), 65 % disent l'avoir été plus de 5 fois au cours des 12 derniers mois, là où « seulement » 30 % des répondantes en moyenne, dans cette enquête, déclarent cette fréquence. La question de l'apparence ne peut pas être désolidarisée de celle de la classe sociale. Ainsi, l'on sait selon les enquêtes épidémiologiques en la matière (Toulze, 2017) que les femmes ouvrières et employées sont plus en surpoids que les femmes cadres. Parler d'apparence, c'est aussi parler de « genre » et, selon les témoignages recueillis auprès des plus jeunes (les études sur le climat scolaire nous l'apprennent), la question du genre ou du poids se doublent aussi d'une question sociale : être à la mode, à la « bonne » mode, celle qui colle au genre et qui octroie, dans le « bon » poids, une capacité d'attraction.

La question de débord du corps ne se limite pas aux frontières des normes de genre ou à celles du poids. Il en va de même pour les marqueurs ethniques ou religieux qui induisent une transgression d'une autre forme de frontière, physique ou symbolique, liée aux migrations. Ainsi, les expériences du sexisme ne se départissent pas non plus d'expériences racistes. Si l'actualité permet de souligner les écueils vécus par les femmes asiatiques, arabes, noires et surtout voilées, la méthodologie employée ne permet pas d'indiquer dans les témoignages

recueillis, un profil de victime en particulier. C'est donc, assez généralement, le fait d'être racisée qui produit un sentiment d'anxiété dans la ville, un sentiment de discrimination, et conséquemment un usage différent de l'urbain. Ainsi, à la question « comment vous sentez-vous lors de vos déplacements ? » (sur une échelle de 1 à 10), les femmes qui se disent victimes de racismes (c'est ainsi que nous avons pu mesurer les faits subis par les racisées) indiquent un sentiment urbain 3 fois plus détérioré que les femmes non victimes de racisme.

Le cas des jeunes filles et des étudiantes

La question des jeunes femmes et des étudiantes est le second point dans les chiffres comme dans les témoignages qui nous interpelle. La fréquence avec laquelle ces dernières sont harcelées est nettement plus importante que le reste de la population interrogée (voir tableau ci dessous).

Fréquence du harcèlement selon l'âge au cours des 12 derniers mois

Fréquence au cours des 12 derniers mois	Moins de 18 ans	18-25ans	Moyenne
Une fois	5%	2%	19%
Entre 2 et 5 fois	21%	17%	51%
Entre 6 et 9 fois	51%	47%	14%
Dix fois et plus	23%	34%	16%

Du point de vue des effets, la fréquence des agressions et harcèlements sexistes marque l'expérience urbaine et les relations qui s'y déploient par une insécurité constante. La récurrence du harcèlement rend aussi obligatoires la mise en place de stratégies par les victimes face à ce sexisme. Les entretiens réalisés donnent une triple indication du phénomène. Premièrement ils insistent sur la banalisation des faits, y compris lorsque ces derniers sont bien perçus par les témoins.

« Ça arrive tout le temps, c'est pour ça qu'on ne le remarque même plus ! » (Étudiante de 24 ans).

Il en découle, deuxièmement, un certain relativisme des victimes du fait même de la quotidienneté.

« C'est pas méchant » (Lycéenne de 17ans).

Mais ce qui frappe, c'est aussi le sentiment d'une impunité des auteurs.

« A quoi ça sert que je porte plainte ? Même la police ne nous écoute pas » (Jeune femme de 25 ans).

Au total, l'une des premières conséquences de ce sexisme est que les femmes, les étudiantes en particulier mais aussi les mineures, doivent « faire avec » et « faire contre » le sexisme, chacune à leur manière.

L'évitement (voir tableau ci-dessous) est autre conséquence du sexisme : la personne se détache sinon de certains lieux, aussi de certains groupes et de certaines activités. Dans l'enquête, les jeunes filles déclarent plus souvent que les autres femmes éviter certains lieux : c'est le cas de 44 % des moins de 18 ans et 46 % des 18-25 ans, contre 42 % en moyenne.

L'évitement peut devenir progressivement un isolement, voire conduire à limiter les déplacements.

Evitez-vous certains lieux ?

Age / lieux évités	OUI	NON
-18ans	44%	56%
18-25ans	46%	54%
Moyenne	42%	58%

Enfin, en filigrane, la notion de consentement, ou plutôt celle d'absence de consentement des filles à des approches, des interpellations, bref, du harcèlement, a plané sur les entretiens et les observations, particulièrement avec les étudiantes. Au cœur des revendications féministes et des tensions dans les interactions entre les individus violentés ou violentables, le concept du « consentement » éclaire tout particulièrement notre recherche. On distinguera de ce point de vue plusieurs spécificités. Dans de nombreux entretiens, relatifs aux espaces festifs notamment, consentir pour de nombreuses jeunes filles n'est pas désirer (de ce point de vue, les fêtes étudiantes reviennent souvent dans les témoignages). On peut désirer une relation sans forcément consentir à la voir se déployer dans un endroit ou à un instant précis. On peut, à l'inverse consentir à quelque chose qui ne relève ni du désir, ni du plaisir (« pour avoir la paix » entendrons-nous). La question de l'autonomie et de la volonté sont au cœur de cette interrogation : le « je » qui consent est-il pleinement autonome, dans quelle mesure (n') a-t-il (pas) le choix ? (Marzano, 2006). Il semblerait que cette notion de consentement n'apparaisse réellement qu'en régime de « non consentement » justement, c'est-à-dire a posteriori d'une action, très peu au cours de l'action, jamais en amont. Or, « consentir » n'est pas un « fait » mais un « processus » qui relève toujours du contexte, ce qui saisit entre des éléments objectivables (un « non ») et éléments sensibles (regard détourné). Dans ce contexte de prise en compte du consentement dans l'unique cadre des actions « non consenties », les femmes apparaissent comme celles qui n'ont pas su dire, face à des hommes qui n'ont pas su comprendre. L'interprétation du « non-consentement » comme une incompréhension domine alors malheureusement

Conclusion

Les quelques points abordés dans cet article illustrent bien l'importance de parler du phénomène du harcèlement et des discriminations subies par les femmes dans l'espace public. Plus encore, ils invitent à ouvrir grand le champ des interprétations afin de ne pas limiter cette question aux femmes blanches, cadres et valides. L'approche intersectionnelle, qu'elle se déploie sous formes de croisements en fonction des facteurs de discriminations ou de l'âge a montré sa centralité. Mais ces conclusions mériteraient d'être complétées en intégrant d'autres dimensions, notamment celle territoriale, afin de perfectionner l'analyse intersectionnelle. La première des pistes est celle d'une comparaison par quartier qui analyserait la distance à la ville comme facteur modifiant la perception des discriminations et leurs impacts. En effet, on aura noté que l'usage de la ville par les femmes moins favorisées, habitant en périphérie de la ville par exemple, est marqué par plus de contraintes (en terme de temps de transport notamment) et par une appréhension urbaine moins bonne. Une interprétation plus

« territorialisée » pourrait alors éclairer la question des classes sociales et d'inhabitudes urbaines.

La seconde perspective est celle de la comparaison inter-villes. Si l'on décentre notre regard des grandes métropoles régionales, les expériences sont-elles semblables ? Enfin, puisque ces recherches sont aussi l'occasion de déployer des outils de communication, des dispositifs de recherche-action, etc., une évaluation longitudinale des effets sur les habitantes des campagnes de sensibilisations et autres « marches exploratoires » semble d'une importance capitale afin de vérifier l'effet de ces études sur les actrices et acteurs de terrain, leur réappropriation également. Si le sujet du sexisme dans la ville fait aujourd'hui grand bruit dans la presse et la recherche, de nombreux angles morts demeurent encore et empêchent de lutter efficacement contre le phénomène.

Bibliographie

- Alessandrin Arnaud, 2016, « La transphobie en France », *Les Cahiers du genre*, n° 60, 193-211.
- Alessandrin Arnaud, Raibaud Yves (dir.), 2013, *Géographie des homophobies*, Paris, Armand Colin
- Bard Christine, 2004, *Le genre des territoires*, Angers, PUA
- Dagorn Johanna, Alessandrin Arnaud (dir.), 2016, « La ville face aux discriminations », *Les cahiers de la LCD*, n° 1
- Dagorn Johanna, Alessandrin Arnaud, 2017, « Femmes et espaces publics : entre épreuves et résistances », *Hommes et Libertés*, n° 177, 43-49
- Fraser Pierre, 2016, *Le corps obèse*, Paris, éditions VF
- Genre et Ville, 2016, « Le droit à la flânerie », *Les cahiers de la LCD*, vol. 1, 34-57
- Gourarier Mélanie, 2017, *Alpha male*, Paris, Seuil
- Husson Anne-Charlotte, 2014, « Police de genre » in Alessandrin Arnaud, Esteve-Bellebeau Brigitte, *Genre*, Paris, Des ailes sur un tracteur, 52-54
- Husson Anne-Charlotte, « Les mots agonistiques des nouveaux discours féministes : l'exemple de *grossophobie* et *cissexisme* », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], consulté le 23 juillet 2017
- Jaspard Maryse, 2005, *Les violences contre les femmes*, La Découverte, coll. « Repères »
- Kissling Elizabeth A., 1991, "Street Harassment: The language of Sexual Terrorism", *Discourse Society*, n.4, vol.2, 451-460
- Lieber Marylène, 2008, *Genre, violences et espaces publics : la vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Presses de Sciences po.
- Marzano Marcela, 2006, *Je consens donc je suis*, PUF.
- Perrot Michèle, 1997, « Le genre de la ville », *Communications*, vol. 65, n° 1, 149-163

